



CONVOCAATION
SEMESTRE 1
SESSIONS 2, 4, et 6

PROMOTION 2022/2025
VERSION 1 du 15/03/2023
Référence : T5N5-2-1

Certaines dates sont susceptibles de modifications. Dans ce cas, une nouvelle convocation vous sera transmise.
Les étudiants doivent se présenter avec une pièce d'identité aux épreuves.
TOUT ÉTUDIANT ABSENT LORS DU TEMPS D'ÉVALUATION PROGRAMMÉE CI-DESSUS PERD LE BÉNÉFICE DE LA SESSION.

Unité Enseignement	ECTS et Compensation	Retour des copies	Date - Horaire	Convo - cation	Durée	Salle	Modalités	Critères
U.E 1.1 - S1 Psychologie, sociologie, anthropologie	2 ECTS Oui avec U.E 1.3	Mardi 2 mai 2023 à 17 h	Mercredi 5 de 14 h à 16 h	13h30	2 h 00	2	Travail écrit à partir d'un texte avec repérage des concepts utilisés par l'auteur.	* Justesse dans le repérage des concepts
U.E 1.3 - S1 Législation, éthique	2 ECTS Oui avec U.E 1.1	Mardi 25 avril 2023 17 h	Mercredi 5 2023 de 9 h à 10 h 30	8h30	1 h 30	2	Evaluation écrite Prise en charge Jérémy + correction	* Exactitude des connaissances * Justesse dans l'utilisation des notions
U.E 2.1 - S1 Biologie fondamentale	1 ECTS Oui avec 2.2	Vendredi 28 avril 2023 de 14 h à 16 h	Jeudi 6 juillet 2023 de 9 h à 9 h 30	8h30	0 h 30	17/3 pour les étudiants de 1 ^{ère} année	Evaluation écrite des connaissances	* Exactitude des connaissances
U.E 2.2 - S1 Cycles de la vie et grandes fonctions	3 ECTS Oui avec U.E 2.2	Vendredi 28 avril 2023 de 14 h à 16 h	Jeudi 6 juillet 2023 de 10 h 30 à 12 h		1 h 30	Salle 2 pour les étudiants 2 ^{ème} année	Evaluation écrite des connaissances	* Exactitude des connaissances
U.E. 2.4 - S1 Processus traumatique	2 ECTS /	9 mai 2023 de 13 h à 14 h 15	Vendredi 7 juillet 2023 à 8 h 30 à 10 h	8h00	1 h 30	17/3 pour les étudiants de 1 ^{ère} année et Salle 3 pour les deuxième année	Evaluation écrite des connaissances	* Exactitude des connaissances * Justesse dans la compréhension des mécanismes physiopathologiques
U.E 2.10 - S1 Hygiène et infectiologie	2 ECTS Oui avec 2.11	28 avril 2023 de 13 h à 14 h	Mardi 4 juillet 2023 de 8 h 30 à 10 h 30	8h00	2 h 00	2	Travail écrit individuel d'analyse d'une situation rencontrée en stage Analyse de mini- situations issues des stages	* Identification des règles d'hygiène * Pertinence de l'argumentation dans leur utilisation Patrick LEHMANN

UE 2.11 – S1 ¹ Pharmacologie et thérapeutiques	2 ECTS Oui avec 2.10	9 mai 2023 de 14 h 15 à 15 h	Le lundi 3 juillet de 14 h à 16	13h30	2 h 00	17/3 17/2 Salle 3	Evaluation écrite des connaissances	* Exactitude des connaissances * Compréhension des mécanismes
U.E. 3.1 – S1 Raisonnement et démarche clinique infirmière	2 ECTS /	Mardi 2 mai à 17 h	Vendredi 7 juillet de 13 h 30 à 17 h	13 h00	3 h 30	salle 3	Travail écrit d'analyse d'une situation clinique réalisée en groupe restreint	* Pertinence de l'analyse * Clarté de la présentation
U.E 6.1 – S1 Méthodes de travail	2 ECTS /	/	Sujet date à définir avec Delphine	Dernier délai de restitution de l'écrit le 07/07/23 à 10h30 ..		/	Réalisation d'une fiche de lecture en traitement de texte ²	* Efficacité du résultat * Respect de la méthode de fiche de lecture * Présentation correcte
U.E 5.1 Accompagne ment dans la réalisation des soins quotidiens	2 ECTS	/	Vendredi 7 juillet de 13 h 30 à 17 h	Convocation à 13 h00 Durée 3 h 30		3 h 30	Travail écrit d'analyse d'une situation clinique réalisée en groupe restreint	* Pertinence dans l'utilisation des connaissances et des concepts * Adéquation des activités proposées avec les besoins et les souhaits de la personne * Pertinence dans l'identification des risques et adéquation des mesures de prévention proposées * Pertinence dans l'argumentation
UE 5.8 – S1 Stage	5 ECTS /	Vu en SPI	Stage pour 5 semaines à partir du 10/07/23 pour 4 semaines du 17/07/23	175 h	* Avoir réalisé la totalité du stage : la présence sur chaque stage ne peut être inférieure à 80 % du temps prévu pour ce stage, sans que les absences ne dépassent 10 % de la durée totale des stages sur l'ensemble du parcours de formation clinique. * Avoir mis en œuvre et acquis les éléments de compétences requises dans les situations professionnelles rencontrées et analysées. Analyse de pratique professionnelle - APP – 1 APP est transmise au formateur référent du suivi pédagogique, au plus tard, le 1^{er} jour ouvré suivant la fin du stage, soit le 14/08/2023.			

Pour les UE concernées, la compensation des notes s'opère entre deux unités d'enseignement entre la session 1 et la session 2 de la même année.
L'étudiant doit se présenter à la session suivante, dite de « rattrapage » pour les UE non validées.

Patrick LEHMANN



Directeur des soins
Directeur de l'Institut de formation

¹ La session de rattrapage pour l'UE 2.11 – S1 est programmée le **04 juillet 2022 de 14 heures à 16 heures.**

² La non restitution du document sous format papier à la date et heure indiquées entraîne la non validation de l'UE 6.1 S1.